



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Syrie

Question écrite n° 26585

Texte de la question

M. Patrick Delnatte souhaite retenir l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'exigence de citoyens libanais qui, lors de la guerre civile au Liban, ont été arrêtés et conduits en Syrie pour y être détenus. Si, en mars 1998, 121 de ces libanais ont été libérés par les autorités syriennes, il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre d'entre eux restent à ce jour en détention. Compte tenu de cette situation de violation manifeste des droits de l'homme, il insiste pour que les autorités françaises pèsent de tout leur poids auprès du gouvernement syrien en vue d'obtenir la libération de ces citoyens libanais.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu interroger le Gouvernement sur l'action de la France en faveur des détenus libanais emprisonnés en Syrie. La libération de 121 citoyens libanais en mars 1998 avait constitué effectivement un pas en avant important. Cependant, on estime à 250 les Libanais encore détenus dans les prisons syriennes. La question des Libanais détenus en Syrie est régulièrement évoquée au plus haut niveau par les autorités françaises. A l'occasion de la visite du Président de la République au Liban au mois de mai 1998, un membre de la délégation française a reçu les associations des droits de l'homme, en particulier un représentant des familles des disparus. De même, lors de la venue à Paris du Président Assad en juillet dernier, le Président de la République a personnellement insisté sur la nécessité de poursuivre l'ouverture entamée sur les droits de l'homme. Il a rappelé le besoin d'arriver à une solution aussi rapide que possible sur le douloureux dossier des personnes emprisonnées ou disparues. Le Premier ministre a fait de même. L'honorable parlementaire peut avoir l'assurance que la France continuera à oeuvrer et à agir pour que les personnes encore détenues puissent recouvrer la liberté et qu'en attendant leurs familles puissent recevoir des informations sur leur sort.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Delnatte](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26585

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mars 1999, page 1312

Réponse publiée le : 3 mai 1999, page 2631